



## EN BREF

## CIRCULATION

## La police offre du chocolat

La police cantonale et la gendarmerie ont effectué, depuis le début de l'année environ 4400 contrôles axés sur la constatation d'incapacité de conduire. Sur les 13 700 conducteurs soumis au test à l'éthylomètre, 503 avaient dépassé le taux autorisé; 299 circulaient avec un taux d'alcool supérieur à 0,8‰ et 204 entre 0,5 et 0,79‰. Sur 663 tests effectués lors d'accidents, 86 avaient dépassé le taux autorisé. Durant la même période, 184 ont été dénoncés pour conduite sans permis, 94 étaient sous le coup d'un retrait et 90 sans permis valable. Pour remercier tous les conducteurs qui sont en règle, la police cantonale distribue aujourd'hui du chocolat lors de ses contrôles. AS

## TRAVAUX

## Route Guin - Cormondes fermée

En raison de travaux, la route cantonale Guin-Cormondes, entre Kleinbödingen et l'entrée de Cormondes sera fermée à la circulation du jeudi 16 juillet à 6 h au dimanche 19 juillet à 6 h. Une déviation est prévue.

## Des députées remontent au filet pour les assurés

SUBSIDES DE PRIMES-MALADIE • L'Etat doit prendre la responsabilité du problème.

## CLAUDINE DUBOIS

«La situation est catastrophique pour les assurés qui ont droit à une réduction de prime d'assurance-maladie pour 2009... Ce sont les bas revenus qui n'ont pas les moyens de payer leurs primes», s'exclame la députée Claudia Cotting (r, Senèdes) dans une question adressée au Grand Conseil.

Comme Claire Peiry-Kolly, elle revient sur le bug informatique survenu en début d'année à la Caisse cantonale de compensation (CCC). Les données de 30 000 assurés n'avaient pas passé automatiquement d'un programme à l'autre. Les assurés ont reçu de nouveaux questionnaires et toutes leurs données doivent être resaisies manuellement. Il s'ensuit de gros retards dans le paiement des subsides. («LL» des 6 mai et 1<sup>er</sup> juillet).

En mai, les deux députées avaient appris du gouvernement que la situation serait réglée avant l'été. Or, il est apparu depuis que le problème ne serait pas réglé avant novembre.

Les caisses-maladie ont fait parvenir des sommations aux assurés pour les primes im-

payées. Des communes ont volé au secours de leurs administrés en avançant l'argent, qu'elles devront ensuite se débrouiller pour récupérer. «Refiler la patate chaude aux communes alors que l'erreur vient d'un service de l'Etat, c'est franchement inadmissible», s'indigne Claudia Cotting. Elle demande si «l'Etat peut faire l'avance des montants en vigueur en 2008 pour les assurés qui étaient bénéficiaires de la réduction. Quand les décisions seront tombées, la CCC rembourserait directement l'Etat, simplifiant la récupération des avances».

De son côté, Claire Peiry-Kolly veut que l'Etat «détermine les responsabilités» de ce problème et connaisse les «coûts spécifiques».

Claudia Cotting aimerait également savoir s'il manque à la CCC du personnel qualifié. Enfin, les deux députées s'étonnent des informations «quelque peu désinvoltes» données à «La Liberté». Claudia Cotting relève notamment la légèreté des propos du chef de la section qui qualifie la situation de «désagréable pour les assurés». I

## Retrouver un job est plus facile quand les institutions se parlent

COLLABORATION • Depuis octobre dernier, ORP, AI et services sociaux collaborent pour améliorer la réinsertion professionnelle. Bilan positif.



La collaboration interinstitutionnelle permet de réinsérer plus rapidement et plus efficacement les personnes en difficulté sur le marché du travail. CHARLES ELLENA-A

## CLAUDE-ALAIN GAILLET

Une personne en difficulté sur le marché du travail bénéficie aujourd'hui d'un encadrement plus efficace pour se réinsérer, que ce n'était le cas il y a un an. Si sa prise en charge s'est améliorée, c'est parce que les Offices régionaux de placement (ORP), l'Office cantonal de l'assurance-invalidité (OAI) et les Services sociaux régionaux (SSR) ont intensifié leur collaboration sur l'ensemble du canton, depuis octobre dernier.

## De l'évaluation à la réinsertion

Durant le dernier trimestre 2008, cette collaboration interinstitutionnelle a permis de traiter 205 cas simples et 45 cas complexes, indiquent la Directions des affaires sociales et celle de l'emploi, dans un communiqué commun. Ces premiers résultats sont conformes aux prévisions. Un cas est «simple» si au moins deux des trois institutions collaborent. Et un cas est réputé «complexe» lorsque le bénéficiaire cumule les problèmes (santé, famille, com-

portement, etc.) Dans de telles situations, les trois institutions se concertent et assurent un suivi.

Pour améliorer leur collaboration, les trois institutions disposent d'une plateforme informatique commune qui permet de centraliser les données et qui offre un accès immédiat et fiable. Pour mettre en place le nouveau système et garantir son bon fonctionnement, un coordinateur a été engagé en mars 2008. Les 230 collaborateurs des ORP, de l'OAI et des SSR ont été formés et des répondants ont été désignés dans chacun des 31 services partenaires.

Les personnes bénéficiant de cette collaboration interinstitutionnelle sont: soit au chômage, soit en incapacité de travailler, soit présentent un mauvais profil pour le marché du travail (manque de formation, barrière linguistique), soit souffrent d'un handicap, soit éprouvent des problèmes psychosociaux ou sociaux, soit ont des difficultés de réinsertion, soit ont des soucis financiers, soit manquent de

motivation. Dès lors, la collaboration interinstitutionnelle va de l'évaluation d'une situation, à la réintégration sur le marché du travail.

## Un programme original

Fribourg participe, avec quatorze autres cantons, à un programme national initié par l'Office fédéral des assurances sociales, le Secrétariat d'Etat à l'économie, la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales, celle des directeurs cantonaux de l'Economie, les Offices suisses du travail, les Offices AI et la Conférence suisse des institutions d'action sociale. Ce programme national se concentre sur les cas complexes et sur une insertion principale professionnelle.

L'originalité du projet fribourgeois, c'est qu'il place au centre de la collaboration interinstitutionnelle à la fois les cas complexes et les cas simples, expliquent les deux directions dans leur communiqué. Ces dernières tirent ainsi un bilan positif des premiers résultats obtenus. I

## LE COIN DE LA JAZZ PARADE



JULIEN CHAVAILLAZ

## SUR LA GRANDE SCÈNE

## Ils jouaient avec l'éclair

**JAZZ** Avec le quartette de Fred Bintner, la soirée d'hier commençait tambour battant: «Karukera», une composition du bassiste Guy Bervin, mettait d'emblée la grande scène sous haute tension.

Quelques ballades plus calmes allaient à peine perturber le groove funky distillé par les quatre hommes. L'orage s'invitait ensuite au concert de Paolo Fresu (photo) et Uri Caine. Alors que la plupart se blottissaient près des stands, quelques auditeurs irréductibles tenaient à suivre sous leurs parapluies mais de très près les prouesses improvisées des deux meneurs de jeu. L'un passait de la trompette au bugle en variant les plaisirs avec sourdine et astuces électroniques, l'autre jonglait entre les claviers de l'orgue et du piano. Une horloge interne indéfectible guidait leurs pas à travers des titres teintés de cadences classiques si chères à Caine. Pour conclure ce set, rien de plus à propos que «Raindrops keep falling on my head», joué en complicité avec l'éclair et le tonnerre. En lice pour clore la soirée, Renaud Garcia-Fons et ses acolytes allaient-ils passer entre les gouttes? BI

## À ÉCOUTER CE SOIR

## Papaux-Cholet-Känzig

Epatant trio que celui formé par le pianiste Jean-Christophe Cholet, le contrebassiste Heiri Känzig et le batteur fribourgeois Marcel Papaux (PHOTO DR)! Créée en février 2002 au théâtre d'Auxerre, cette formation franco-helvétique réinvente à chaque concert l'art du trio cher à Bill Evans, multipliant les approches esthétiques et mêlant des improvisations échevillées à la rigueur classique des compositions du pianiste. Ensuite, on retrouvera le génial trompettiste sarde Paolo Fresu à la tête de son ineffable quartette italien! Rien que du bonheur, donc! ES

> Ce soir 21 h 15, scène principale.

